



COUPE DE FRANCE

CRÉDIT AGRICOLE

TIRAGE 4ÈME TOUR

MATCHS PRÉVUS LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

E.S. LOGES ET FORET (D1)



VS



U.S. DAMPIERRE EN BURLY (D1)

DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN (R3)



VS



S.C. MALESHERBOIS FOOTBALL (R2)

A.S.J. LA CHAUSSEE ST VICTOR (D1)



VS



C'CHARTRES F. (N2)

JARGEAU ST.DENIS F.C. (D1)



VS



A.S. CHOUZY-ONZAIN (R3)

NEUVILLE SPORTS (R3)



VS



S.M.O.C. ST. JEAN BRAYE (R1)

F. C. DE MONTLOUIS (N1)



VS



F.C. ST. JEAN LE BLANC (N2)

E.S. MAINTENON PIERRES F. (R2)



VS



ST. PRYVE ST HILAIRE F.C. (N1)

BLOIS F. 41 (N2)



VS



U.S. MONNAIE (R1)

U.S. MER (R3)



VS



VINEUIL SP. (R1)

U.S. CHALETTE (D1)



VS



U.S.M. OLIVET (R2)

A.S. CONTRES (R2)



VS



U.S.M. MONTARGIS FOOTBALL (R2)



110^e
ÉDITION
26-27



COUPE DE FRANCE

CRÉDIT AGRICOLE

TIRAGE 4ÈME TOUR

MATCHS PRÉVUS LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

E.S. DU MOULON BOURGES (R1)



VS



SOLOGNE FOOT ROMORANTIN 41 (N2)

GAZELEC S. BOURGES (D2)



VS



S.C. MASSAY (R3)

RACING LA RICHE TOURS (D1)



VS



U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS (R2)

F.C. LEVROUX (D2)



VS



UNION FOOT DE TOURAINE (N1)

C.S. FOECY (D3)



VS



LOCHES A.C. (R3)

E. BELLEVILLE BOULLERET SAVIGNY SANCERRE
VERDIGNY (D1)



VS



AVOINE O. CHINON CINAIS (N2)

ACP TOURS (R2)



VS



LE RICHELAIS FOOT (R2)

U.S. LE BLANC (R2)



VS



LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX (N1)

A.S. MONTS (R3)



VS



VIERZON F.C. (N2)

SAINT GEORGES DESCARTES (D2)



VS



E.S. TROUY (R2)

U.S. LE POINCONNET (R3)



VS



BOURGES F.C. (N1)



110^e
ÉDITION
26-27



COUPE DE FRANCE
CRÉDIT AGRICOLE

TIRAGE 4ÈME TOUR

MATCHS PRÉVUS LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

F.C. DEOLS (R3)



VS



E.B. ST. CYR S/LOIRE (R1)

INFORMATIONS

Article 6.2.1 de la Coupe de France Crédit Agricole :

"[...] dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant. [...] Jusqu'au 6ème tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant."

Clubs exempts : Ligue 3

Les clubs peuvent avancer la rencontre au samedi 26 septembre 2026 par Footclubs.

Prochain tirage : Jeudi 1er octobre 2026 chez notre partenaire Groupama
5ème Tour : Dimanche 11 octobre 2026 avec l'entrée en lice des clubs de Ligue 3



110^e
ÉDITION
26-27